



Comité de suivi des fonds européens

29 et 30 novembre 2016



DOSSIER DE PRESSE



Mardi 29 novembre 2016 – Visites de terrain (Trois Rivières et Les Saintes)

★ **Projet FSE**

8h00- 9h00: Visite du projet de lutte contre le décrochage scolaire, porté par le GIP DAIFI et le collège des roches gravées, "favoriser l'apprentissage autrement: les élèves vont à la recherche de leurs racines amérindiennes"

9h30: Départ de Trois Rivières pour Terre de bas par la navette maritime DEHER

★ **Projet FEADER**

10h-11h30: Visite du projet de Mme BEAUJOUR "modernisation d'un atelier de transformation de bois d'inde et mise en place d'une centrale solaire"

13h00: Départ pour Terre de haut par la navette maritime DEHER

★ **Projets FEP**

13h30- 14h00: Visite du projet porté par la commune "construction du ponton du marché aux poissons"

14h00- 14h45: Visite de projets portés par la commune autour de la thématique "déchet": Réhabilitation de la décharge de Terre de haut - Mise en place de la collecte sélective - Acquisition d'un chariot pour le transfert des déchets.

★ **Projet FEDER**

15h00- 15h45: Modernisation de l'hôtel Bois Joli

16h00: Départ pour Trois-Rivières par la navette maritime DEHER

Mercredi 30 novembre 2016 – Réunion Plénière (Hôtel de Région – Hémicycle)

8h45 : Accueil des participants

9h30 : Discours d'ouverture Président de Région et Préfet de Région

10h00 : Début des travaux

- La clôture des programmes européens 2007-2013 par fonds (FEDER, FSE, FEADER et FEP).
- Les programmes européens 2014-2020 (Programme Opérationnel FEDER FSE
- Région Programme opérationnel FSE Etat- Programme de Développement Rural de la Guadeloupe FEADER- Programme Opérationnel FEAMP- Programme Opérationnel CTE).
- Le plan d'évaluation des programmes européens.
- La mise en œuvre du plan de communication des fonds européens.
- Le règlement intérieur du comité régional unique de programmation.
- Questions diverses et clôture des travaux

12h00 : Point presse



Présentation du Comité de suivi

Les fonds européens de la Politique de Cohésion de l'Union européenne visent à réduire les écarts de développement entre les régions dans un objectif de cohésion économique, sociale et territoriale. Cette politique est mise en œuvre par des périodes de programmation de 7 ans au moyen de quatre fonds : le fonds européen de développement régional (FEDER), le fonds social européen (FSE), le fonds européen agricole de développement rural (FEADER) et le fonds européen pour la pêche (FEAMP).

Il s'agit de la 5ème génération de programmes européens dont bénéficie la Guadeloupe pour le développement de son économie. L'Europe est ainsi présente dans le quotidien des guadeloupéens depuis déjà 26 ans. Par rapport aux deux dernières périodes de programmation la Guadeloupe bénéficie d'enveloppes financières en hausse ; +15% par rapport à 2000/2006 et +10,6% par rapport à 2007/2013.

Qu'est-ce que le Comité de suivi des fonds européens ?

Le comité de suivi (CS) se réunit une à deux fois par année. C'est une instance partenariale large de discussion qui rassemble les autorités européennes, nationales et régionales et qui veille à la qualité et à l'efficacité de la mise en œuvre des programmes européens

Suite à l'adoption des différents programmes européens FEDER- FSE, FEADER et FEAMP, il s'agit du troisième comité de suivi des programmes européens 2014-2020.

Les travaux du Comité de suivi seront organisés autour des deux points suivants:

- La clôture des programmes européens 2007-2013 par fonds (FEDER, FSE, FEADER et FEP).
- Les programmes européens 2014-2020 (Programme Opérationnel FEDER FSE Région Programme opérationnel FSE Etat- Programme de Développement Rural de la Guadeloupe FEADER- Programme Opérationnel FEAMP- Programme Opérationnel CTE).

Liste des représentants de la Commission européenne et de l'Etat

Manuel GAVIRA	DG REGIO – Commission européenne
Patrick BERNARD BRUNET	DG REGIO – Commission européenne
Jiri PLECITY	DG EMPLOI– Commission européenne
Andrea MANCINI	DG EMPLOI– Commission européenne
Christophe CAZANAVE-PIN	DG AGRICULTURE– Commission européenne
Maya NAKACH	Ministère du travail, de l'emploi et du dialogue social/DGEFP
Stéphanie MARDEGAN	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire
Oudi SERVA	Ministère des outre-mer



Quelques chiffres clés

FEDER

Fonds Européen de Développement Régional : il aide au financement des projets liés à l'innovation, les TIC, la compétitivité des entreprises, l'énergie et l'environnement

FSE

Fonds Social Européen : il aide au financement des projets liés à l'emploi, la formation et à l'insertion des publics en difficulté

FEADER

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : il aide au financement des projets liés à l'agriculture et au développement rural

FEAMP

Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche : il aide au financement des projets liés à la pêche et à l'aquaculture

EN GUADELOUPE, LES FINANCEMENTS EUROPÉENS
REPRÉSENTENT PLUS DE

1 MILLIARD D'EUROS

DONT :

★ **522 MILLIONS D'EUROS**

pour le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

★ **254 MILLIONS D'EUROS**

pour le Fonds Social Européen (FSE)

★ **171 MILLIONS D'EUROS**

pour le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

★ **65 MILLIONS D'EUROS**

pour la Coopération Territoriale Européenne (CTE)

★ **9 MILLIONS D'EUROS**

pour le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP)

★ **20 MILLIONS D'EUROS**

pour la compensation des surcoûts pour la pêche



FEDER-FSE

757.2M€ de fonds européens qui vont bénéficier aux Guadeloupéens

Les programmes opérationnels 2014-2020 de la Guadeloupe FEDER- FSE ont été validés le 18 décembre 2014 par la Commission Européenne.

Un programme opérationnel FEDER-FSE est géré par le Conseil régional. Il est financé par des fonds FEDER et FSE.

Un autre programme opérationnel FEDER-FSE est géré par l'État. Il est financé par le FSE (le financement FEDER concernant uniquement le territoire de Saint Martin).

Ces deux programmes opérationnels s'inscrivent dans la stratégie Europe 2020, qui entend promouvoir une croissance durable, intelligente et inclusive.

Avec ces nouveaux programmes FEDER FSE en Guadeloupe dédiés à la compétitivité et à l'emploi, ce sont 757.2M€ de fonds européens qui vont bénéficier aux Guadeloupéens.

Ils contribueront au renforcement de la compétitivité des PME en favorisant les échanges entre le monde de l'entreprise et les acteurs de la recherche, et en promouvant l'offre de financement et l'accompagnement de l'innovation pour pérenniser ces entreprises. Par ailleurs, ils étendront la couverture du Très Haut Débit (THS) à l'ensemble du territoire et s'attacheront à réduire les coûts de cette offre.

Il s'agit également d'assurer le rattrapage des infrastructures essentielles à la santé, au bien-être des populations, au développement économique et à la protection de l'environnement, telles que les réseaux d'assainissement et les centres de traitement des déchets, la mise aux normes antisismiques des bâtiments publics : la Guadeloupe vise à mettre en conformité les stations d'épuration, réhabiliter les réseaux et optimiser les infrastructures d'assainissement, pour financer notamment un grand projet de plate-forme multi-filières de valorisation des déchets et accroître le nombre d'unités de traitement des déchets non dangereux.

L'allocation spécifique Régions Ultra Périphériques (RUP) contribuera à renforcer le bâti contre les risques sismiques et à mener des études dans ce domaine.

Les programmes contribueront à lutter contre le chômage en particulier celui des jeunes en accompagnant la population au cours de leur parcours éducatif ou de la formation continue afin de leur offrir des formations adaptées et de les orienter vers les secteurs les plus porteurs pour l'avenir (tourisme, biodiversité, ...). La lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire ainsi que la promotion de l'égalité femme/homme constituent des priorités pour ces territoires.



UNION EUROPEENNE

Fonds Européen de
développement Régional



Les programmes FEDER- FSE se déclinent en 16 axes prioritaires

	Axes prioritaires	Fonds	Montants
1	Recherche et innovation- Compétitivité des entreprises	FEDER	103.3 M€
2	Numérique	FEDER	53.0 M€
3	Transition énergétique	FEDER	49.0 M€
4	Changement climatique- prévention des risques	FEDER	15.2 M€
5	Environnement et patrimoine naturel	FEDER	131.5 M€
6	Accessibilité du territoire	FEDER	30.0 M€
7	Développement urbain	FEDER	27.6 M€
8	Surcoûts	FEDER	95.0 M€
9	Capital humain	FSE	69.0 M€
10	Insertion professionnelle des jeunes sans emploi ni qualification	FSE	2.2 M€
11	Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi	FSE	35.6 M€
12	Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi	FSE	42.9 M€
13	Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité	FSE	56.7 M€
14	Lutter contre l'abandon scolaire	FSE	7.8 M€
15	Administration	FSE	7.9 M€
16	Assistance technique FEDER	FEDER	21.0 M€
	Assistance technique FSE	FSE	9.5 M€

FEADER

174 M€ de fonds européens pour le développement rural

Le programme de développement rural FEADER a été validé le 16 novembre 2015 par la commission européenne. Il est doté de 174 M€ de fonds européens.

Un nombre conséquent de besoins a été identifié et centré autour de 3 orientations stratégiques ventilées chacune en objectifs spécifiques. Ils sont décrits et ventilés selon les 6 priorités de l'Union pour le développement rural et des 18 sous-priorités correspondantes, ainsi que des 3 objectifs transversaux que sont l'innovation, la protection de l'environnement et l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements.



Orientation stratégique 1 : Favoriser un environnement économique plus compétitif et favorable à l'innovation. Cette orientation est bâtie sur les besoins prégnants des secteurs agricole, agro-alimentaire et forestier en matière d'investissements productifs, d'infrastructures tout en favorisant l'innovation, la gestion des risques et la structuration des filières.

Orientation stratégique 2 : Augmenter l'emploi par des mesures de renforcement et d'adaptation des compétences en s'inscrivant dans des dynamiques de promotion territoriale. Le programme de développement rural Guadeloupe-Saint-Martin accorde une importance particulière à l'acquisition de compétences idoines tout en l'inscrivant dans une dynamique positive du secteur agricole en matière d'installation. Il convient également de conforter les zones rurales en matière d'emploi, d'activités économiques et de services.

Orientation stratégique 3 : Soutenir une économie soucieuse des milieux et ressources naturelles, à faible émission de CO2 Par l'innovation environnementale et le transfert de nouvelles pratiques. Le développement des secteurs agricole, agro-alimentaire et forestier et les orientations prises en la matière doivent être construits sur des concepts de protection de l'environnement et du programme.

FEAMP

8.8 M€ pour accompagner le secteur de la pêche.

Le programme FEAMP pour la pêche est un programme national qui a été adopté le 3 décembre 2015 par la commission européenne. Le volet régional est doté de 8.8 M€.



PO CTE

65 M€ pour développer des projets de coopération régionale.

Le programme CTE (Programme de Coopération Territoriale Européenne) a été adopté le 1 décembre 2015 par la Commission européenne. Il est doté de 65 M€.

Il comporte deux volets distincts : un volet transnational pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et Saint Martin avec l'ensemble de la Grande Caraïbe et un volet transfrontalier pour la Guadeloupe et la Martinique avec les pays de l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECO).

